

# Enquête auprès des actifs du secteur privé sur les retraites et l'emploi des séniors

Une étude Ipsos pour la fédération Syntec

19 janvier 2023



L'enquête a été réalisée du 3 au 9 janvier 2023 auprès de deux échantillons :

- **1200 actifs du privé**, constituant un échantillon national représentatif de **la population des actifs français travaillant dans le secteur privé**. L'échantillon a été interrogé par internet via l'Access Panel Online d'Ipsos (Méthode des quotas : sexe, âge, profession de la personne interrogée, taille d'entreprise, région).
- **549 cadres du privé**, constituant un échantillon national représentatif de **la population des cadres français travaillant dans le secteur privé**. L'échantillon a été interrogé par internet via l'Access Panel Online d'Ipsos (Méthode des quotas : sexe, âge, région, taille d'entreprise).

## Une connaissance limitée du fonctionnement du système de retraite et du niveau des pensions

### Les actifs du secteur privé n'ont pas le sentiment de bien connaître le fonctionnement du système de retraite.

- Interrogés sur leur connaissance du système de retraite français, les actifs du secteur privé sont une minorité à déclarer bien connaître son fonctionnement (43%). De plus, seuls 7% d'entre eux déclarent *très bien* le connaître. Si les cadres sont plus nombreux à déclarer avoir une bonne connaissance du système de retraite (55%), seuls 10% d'entre eux disent *très bien* le connaître.
- Les actifs les plus proches de la retraite, âgés de 55 à 65 ans, sont ceux qui déclarent le mieux connaître le fonctionnement du système de retraite (53%). Cette connaissance reste cependant modérée, puisque près d'un sur deux (47%) déclare mal connaître le fonctionnement de ce système.

### Une méconnaissance du montant potentiel de sa future retraite.

- Au-delà d'une mauvaise connaissance du fonctionnement du système de retraite, les actifs ne semblent pas mieux renseignés pour ce qui concerne leur cas personnel. 36% seulement d'entre eux déclarent savoir quel montant ils toucheront lors de leur retraite, 9% seulement le sachant *précisément*. Près d'un actif sur 3 (30%) n'a même aucune idée de ce montant. Si chez les cadres le constat est meilleur, moins d'un sur deux (44%) connaît ce montant, et seuls 12% en ont une idée précise.
- Les actifs âgés de 55 à 65 ans, bientôt concernés par la retraite, sont en revanche mieux informés, 76% connaissant le montant qu'ils toucheront bientôt, même si un sur cinq (20%) seulement parmi eux a une idée précise de ce montant.
- Cette mauvaise connaissance du montant de ses futurs pensions est peut-être liée au manque de connaissance sur le système de retraite dans l'ensemble, mais aussi au fait que le calcul des montants de retraite apparaît difficile. La très grande majorité des actifs interrogés considère que le calcul de ce montant est compliqué (82%), 29% le considérant même comme *très compliqué*. Le constat n'est pas meilleur chez les cadres, avec 79% de ces derniers qui considèrent ce calcul comme compliqué.

## Une confiance faible dans l'avenir des retraites

### L'avenir du système de retraite n'inspire pas la confiance des actifs.

- L'avenir du système de retraite français, au cœur du débat depuis l'annonce par Elisabeth Borne le 10 janvier dernier du projet du gouvernement pour réformer le système des retraites, ne semble pas s'annoncer sous les meilleurs auspices. Plus des trois quarts des actifs du privé (78%) se déclarent inquiets quant à l'avenir de ce système de retraite, près de 4 sur 10 (38%) étant même *très inquiets*.
- Les cadres du secteur privé partagent ce sentiment, 72% d'entre eux se disant inquiets quant à l'avenir du système de retraite français. Cette inquiétude se retrouve auprès de toutes les catégories d'actifs ou de cadres du secteur privé.

## Au-delà du système de retraite, les répondants sont inquiets de l'avenir de leur propre retraite

- Quand ils pensent à leur retraite personnelle, les actifs du secteur privé ne se montrent pas beaucoup plus positifs. 71% d'entre eux se disent inquiets, dont 34% qui sont même *très inquiets*. Cette inquiétude est partagée par les cadres, qui sont 61% à se dire inquiets.
- Les personnes âgées de 55 à 65 ans sont les plus confiantes sur leur retraite. Cependant, elles sont moins d'un tiers (32%) à se dire confiantes et 8% à se dire *très confiantes*, ce qui témoigne d'une inquiétude également importante chez les gens proches de la retraite.

## Une inquiétude sur le futur des retraites qui se double d'une inquiétude sur les ressources disponibles à la retraite

### Les actifs sont inquiets des ressources dont ils disposeront lors de leur retraite

- La grande majorité des cadres interrogés (70%) estime qu'elle ne disposera pas des ressources suffisantes pour vivre correctement après leur passage à la retraite, un quart d'entre eux (25%) ayant même le sentiment qu'ils n'en disposeront *pas du tout*. Les personnes de 55 à 65 ans, bientôt concernés par cette question, n'ont pas une perception beaucoup plus positive que la moyenne, 64% d'entre eux estimant qu'ils ne disposeront pas des ressources suffisantes.
- La différence de perception dépend surtout du statut professionnel. Les cadres, qui disposent le plus souvent d'une rémunération plus élevée que les autres catégories, sont 49% à estimer qu'ils disposeront des ressources suffisantes. Cependant, 51% estiment l'inverse et seuls 9% déclarent qu'ils disposeront de ressources *tout à fait* suffisantes. A l'inverse, les employés (24%) et surtout les ouvriers (19%) sont peu nombreux à estimer que leurs ressources seront suffisantes.

### Au-delà de leur cas personnel, une perception négative des moyens dont disposent les retraités

- Les trois quarts des actifs (75%) ont le sentiment que les retraités ne disposent pas des ressources suffisantes pour vivre correctement. Un quart (25%) a même le sentiment que ce n'est pas du tout le cas. Les cadres sont un peu plus positifs mais 61% d'entre eux ont tout de même le sentiment que les retraités ne disposent pas des ressources suffisantes.
- Si parmi les différentes tranches d'âge on retrouve cette idée de retraités ne disposant pas de ressources suffisantes, plus les actifs interrogés sont proches de l'âge de la retraite, plus leur perception est négative. Si 28% des moins de 35 ans considèrent que les retraités disposent de ressources suffisantes, ce chiffre tombe à 19% chez les actifs du secteur privé âgés de 55 à 65 ans.

## Épargner pour sa retraite, une habitude courante, qui dépend néanmoins de la situation des actifs

### La majorité des actifs déclare épargner pour sa retraite

- 6 actifs interrogés sur 10 (60%) déclarent aujourd'hui épargner pour leur retraite. Néanmoins cette possibilité d'épargner dépend souvent de la situation de la personne interrogée. Si 17% le font très régulièrement et 9% par versements annuels, 34% ne le font que quand c'est possible.
- La situation est meilleure pour les cadres, qui disposent le plus souvent de ressources plus importantes. 75% d'entre eux déclarent épargner, dont 27% qui le font très régulièrement et 14% par versements annuels.
- Les actifs les plus proches de la retraite sont ceux qui ont le plus tendance à épargner en vue de leur retraite, 69% d'entre eux déclarant le faire contre 55% pour ceux âgés de moins de 35 ans.

### Utile pour l'épargne en vue de la retraite, le PERCO reste plutôt mal connu

- Le PERCO, plan d'épargne retraite collective n'est pas bien connu des actifs interrogés. Si la majorité d'entre eux en a déjà entendu parler (65%), seuls 30% voient bien de quoi il s'agit. Les cadres sont de loin les mieux informés sur l'existence de ce dispositif : 86% en ont entendu parler et 50% voient bien de quoi il s'agit, tandis que les employés et les ouvriers ne sont que 54% à en avoir entendu parler et respectivement 26% et 17% à bien voir de quoi il s'agit.
- Parmi ceux ayant déjà entendu parler du PERCO, seul un sur deux (51%) en dispose au sein de son entreprise, et 24% seulement y ont déjà versé des fonds. Cette proportion est plus importante de nouveau chez les cadres, 57% disposant d'un PERCO et 36% y ayant déjà versé des fonds.
- La présence d'un PERCO varie fortement selon la taille de l'entreprise. Parmi les actifs travaillant dans des entreprises de moins de 10 salariés, seuls 25% déclarent disposer d'un PERCO, contre 62% pour ceux dont les entreprises comptent 500 salariés ou plus.

## Une confiance modérée dans les acteurs gérant les cotisations retraite

### Les acteurs gérant les cotisations retraite suscitent de la confiance, mais une confiance plutôt modérée

- Les différents acteurs ayant pour rôle de gérer des cotisations retraites suscitent globalement la confiance des actifs du secteur privé. C'est le cas notamment pour les caisses gérant les retraites complémentaires (61% ont confiance en elles), devant la Caisse Nationale d'assurance Vieillesse (58%) et les PERCO (54%). Cependant, cette confiance reste modérée. Ainsi, seuls 14% ont *tout à fait confiance* dans les caisses gérant les retraites complémentaires, 12% dans la Caisse Nationale d'assurance vieillesse et 10% dans les PERCO.

- Les personnes ayant entendu parler du PERCO lui font beaucoup plus confiance que celles n'en ayant jamais entendu parler (64%, dont 70% pour ceux voyant bien de quoi il s'agit, contre 37% pour ceux n'en ayant pas entendu parler.)
- Les actifs les plus proches de la retraite sont ceux ayant le plus confiance dans ces organismes. 72% des 55-65 ans déclarent ainsi avoir confiance dans les caisses gérant les retraites complémentaires et 69% dans la Caisse Nationale d'assurance Vieillesse.

## Une perception mitigée sur l'efficacité de ces acteurs

- Si ces trois acteurs suscitent de la confiance, les actifs interrogés s'interrogent sur leur efficacité à assurer une bonne rentabilité des sommes qui leur sont versées. Globalement, les actifs interrogés sont plus nombreux à considérer ces acteurs efficaces que l'inverse. Par exemple, 40% des actifs interrogés déclarent que selon eux la Caisse Nationale d'assurance Vieillesse est efficace, contre 36% qui pensent le contraire. Un quart cependant ne se positionne pas sur cette question (24%), sans doute par manque d'information. Si la perception est donc plus positive que négative, seule une minorité considère ces différents acteurs comme efficace.
- A l'image de la perception générale de ces acteurs, les cadres sont plus positifs que l'ensemble des actifs du privé, une majorité d'entre eux (52%) considérant par exemple que les caisses gérant les retraites complémentaires sont efficaces pour assurer une bonne rentabilité des sommes qui leur sont versées.

## Aucun acteur ne paraît très bien placé pour conseiller les actifs sur leur retraite

- Les actifs interrogés sont près d'un sur deux (49%) à déclarer ne faire confiance à personne pour les conseiller sur leur épargne. Parmi les différents acteurs proposés, aucun ne se dégage vraiment, à l'exception du banquier, cité par 24% des actifs interrogés. Les autres acteurs sont systématiquement cités par moins de 7% des répondants.
- Les cadres du privé sont un peu moins nombreux à déclarer ne faire confiance à personne (39%). S'ils citent aussi en premier lieu leur banquier (20%), ils sont aussi 14% à évoquer leur conseiller en gestion de patrimoine indépendant. A l'inverse, les ouvriers sont plus sévères, 56% d'entre eux déclarant n'avoir confiance en personne.

## Un soutien à la proposition du Syntec sur les cotisations complémentaires

### La majorité des actifs se montrent favorables à la proposition du Syntec

- La possibilité de supprimer toute ou partie de la cotisation obligatoire versée par le salarié à la retraite complémentaire, tout en maintenant la part versée par l'employeur, afin de permettre aux salariés de gagner plus d'argent et de décider eux-mêmes ce qu'ils souhaitent en faire suscite l'adhésion de la majorité des répondants. Près de six actifs sur 10 (58%) se disent favorables à cette proposition, dont 18% qui sont même *tout à fait favorable*.
- On retrouve un soutien similaire auprès des cadres du secteur privé, 57% se disant favorables à cette proposition, dont 19% qui se disent même très favorables. Au-delà des cadres, toutes les catégories socio-professionnelles se montrent majoritairement favorables à cette mesure.

- Les personnes les plus proches de l'âge de la retraite sont les seules à ne pas être majoritairement favorables à cette mesure (48% seulement des 55-65 ans se disent favorables). A l'inverse, les plus jeunes sont les plus favorables à cette mesure (63% des moins de 35 ans).

## Les propositions du Syntec en matière d'emploi des seniors suscitent également l'adhésion

### Un soutien tant de la part de l'ensemble des actifs que des cadres

- Les différentes propositions émises par le Syntec afin de favoriser l'emploi des seniors suscitent l'adhésion de la majorité des actifs interrogés. En premier lieu, 85% des actifs interrogés se disent favorables au fait de simplifier et faire connaître le dispositif de retraite progressive (dont un tiers environ, 32%, qui se disent *tout à fait favorable* à cette proposition).
- Les autres propositions reçoivent également un accueil favorable. L'abaissement de 70 à 65 ans de l'âge permettant à l'employeur de mettre fin au contrat de travail du salarié, qui aurait acquis l'intégralité de ses droits, a le soutien de près des trois quarts des répondants (72% s'y disent favorables), tout comme la réduction des cotisations chômage pour les salariés partant à la retraite dans les trois années à venir (70%), la signature de contrats à durée déterminée prenant fin avec le départ en retraite du salarié (69%) ou encore la suppression de la totalité ou d'une fraction des cotisations retraites des salariés (68%), afin d'augmenter leur salaire net. Pour chacune de ces mesures, on constate qu'un quart environ des actifs du privé se dit même *tout à fait favorable*, ce qui démontre un soutien important.
- Cet accueil favorable se retrouve auprès de toutes les tranches d'âge, et pas seulement auprès des actifs proches de l'âge de la retraite. Ces derniers sont particulièrement favorables à la réduction du coût d'emploi des seniors en supprimant la totalité ou une partie des cotisations chômage versées par l'employeur (79%).
- Ces différentes propositions reçoivent également un accueil favorable auprès des différentes catégories socioprofessionnelles interrogées. Les cadres sont notamment particulièrement favorables au fait de simplifier et de faire connaître le dispositif de retraite progressive (91% y sont favorables, dont 45% qui se disent *tout à fait favorables*).